

## Proma : le tribunal de commerce prononce la liquidation judiciaire

■ Hier, le tribunal de commerce d'Orléans a prononcé la liquidation judiciaire de l'usine Proma à Gien. Les salariés veulent maintenir la pression afin d'obtenir leur indemnité supra légale.

« Liquidation judiciaire immédiate ». Le verdict, quant au devenir de l'usine Proma à Gien, est tombé hier matin, prononcé par le tribunal de commerce d'Orléans. « Voilà, nous sommes à la rue », déclarait hier, amer, Jean-Joseph Galéa, délégué FO de Proma. « Le tribunal a enfin pris sa décision... Même si, pour nous, ce n'est pas la bonne. »

Il aura fallu plusieurs semaines de tractations entre les groupes Proma, l'éventuel repreneur GMD et Lear, qui promettait de nouveaux marchés à l'usine giennoise, pour en arriver à cette conclusion : un repreneur qui abandonne, une usine fermée et quatre-vingt-trois salariés licenciés.

### Un accord raté

« Il y a eu une incompréhension entre GMD et Lear ou plutôt une volonté de ne pas comprendre de la part de Lear », estimait hier le délégué syndical, avec le sentiment que Lear a cherché à « gagner du temps afin de contourner Proma, de trouver une solution de remplacement pour la production des sièges de la 407. » En effet, la Peugeot 407 doit être arrêtée à la fin de l'année et, d'ici là, Lear a besoin des pièces fournies, jusqu'à maintenant, par l'usine Proma. Même impression du côté de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, présent hier matin au tribunal : « Je crois avoir fait toutes les démarches possibles pour tenter de sauver cette entreprise. J'ai rencontré la direction de PSA, celle du groupe Lear. J'ai rencontré à de

La liquidation judiciaire immédiate du site Proma à Gien a été prononcée hier.  
(Photo d'archives)

multiples reprises la direction de cette entreprise, ainsi que le ministère de l'Industrie... Je me demande vraiment si la volonté de conclure existait ou s'il s'agissait simplement de la part de certains de présenter des solutions hypothétiques comme des leurres avant l'issue fatale. La liquidation décidée aujourd'hui est un gâchis. C'est d'abord un gâchis humain. C'est ensuite un gâchis, un de plus, pour notre politique industrielle. »

### Vers un nouveau mouvement ?

L'élu demande à présent que les salariés « bénéficient de tous leurs droits », soit qu'ils puissent toucher l'indemnité supra légale négociée avec leur direction en 2008. Après deux jours de grève en septembre 2008, un accord avait été conclu, donnant droit à 32.000 € d'in-

demnité supra légale par salarié, en cas de licenciement économique. Une indemnité qui n'a jamais été perçue par le personnel. « La liquidation est prononcée sans garantie pour les salariés », s'inquiétait hier Jean-Joseph Galéa. « L'important pour nous aujourd'hui est

de récupérer nos indemnités. Pour nos indemnités légales, il n'y a pas de souci. Mais on se bat toujours pour notre indemnité supra légale. »

Il reste un moyen de pression aux salariés : le stock de pièces pour la Peugeot 407. « Si Lear en a besoin, nous pourrions l'uti-

liser pour leur retourner la pression qu'ils font peser sur nous. Nous devons négocier avec Proma et Lear pour ne pas partir sans rien. » Aujourd'hui, le personnel devrait se retrouver sur le site, d'ores et déjà fermé, et discuter de la marche à suivre.

Mélanie Marois.



## Chez FOG, les clients reprennent confiance

Près de six mois après la reprise par l'homme d'affaires Jacob Abbou, la société FOG, installée dans la zone de la Pinade à Briare depuis début 2009 sur une surface de 15.000 m<sup>2</sup> et spécialisée entre autres dans les ponts-élévateurs, voit l'avenir plus sereinement. « après une année 2009

catastrophique », soulignent les syndicats.

Après le départ du directeur Patrice Muller et de soixante et un membres du personnel, la nouvelle direction a renouvelé la totalité des cadres supérieurs de l'entreprise. « La nouvelle direction dialogue avec le personnel, ce qui est très important

Nous avons une activité normale et, malgré la conjoncture difficile, nous remplissons nos objectifs ». La société qui compte encore cent vingt membres espère bien se remettre à flot rapidement. « Nous avons eu de la chance d'avoir un repreneur », reconnaissent les syndicats.

J.-Y. C.